

## Appel à Projets Emergence 2021-2022

L'ambition de l'Alliance Sorbonne Université est de construire une université globale caractérisée par la diversité, la qualité scientifique et la complémentarité des disciplines et des pratiques (recherche fondamentale, recherche translationnelle, recherche clinique, recherche action, ...). Pour cela, l'Alliance Sorbonne Université doit relever de nouveaux défis dans tous les champs de la recherche.

L'appel à projets Émergence entend répondre à cet objectif en incitant les chercheuses, chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de l'Alliance Sorbonne Université à s'engager sur des projets de recherche à risque ou de rupture et en mobilisant notamment les jeunes collègues. Il s'agit de faire émerger par la recherche de nouveaux domaines et/ou de nouvelles pratiques, aussi bien au cœur qu'à l'interface des disciplines. Les projets soutenus seront des projets novateurs qui n'ont pas encore bénéficié de financements pour leur permettre d'atteindre un degré de maturation suffisant pour une soumission aux appels à projets régionaux (DIM, Emergence-ville de Paris, ...), nationaux (ANR, PHRC, INCa,...), européens (ERC et autres piliers H2020, FET open, ...) ou internationaux.

Les projets devront présenter un caractère novateur et répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- comporter une prise de risque et/ou , un changement de paradigme avec un potentiel de progrès significatif,
- proposer de nouvelles approches, méthodes ou de nouveaux développements disciplinaires ou interdisciplinaires,
- développer de nouvelles collaborations.

Cet appel à projets non thématique s'adresse à toutes les chercheuses ou chercheurs, enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs des établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université. Il s'inscrit dans les orientations du projet stratégique de l'Alliance notamment en termes de science ouverte ; ainsi les publications issues des travaux de recherche soutenus par l'Idex devront être déposées sur une archive ouverte de type HAL.

### Modalités de l'appel à projets 2021-2022

Cet appel est lancé en 2020 pour les années 2021 et 2022. Il fait suite à l'appel à projets lancé début 2019 qui a permis de financer 81 projets sur les années 2019-2020.

### Éligibilité

Les porteuses ou porteurs de projet devront obligatoirement être chercheuses ou chercheurs (CNRS, Inria, Inserm, IRD), enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs (INSEAD, MNHN, SU, UTC) statutaires en poste dans des unités de recherche, dont au moins l'un des établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université (INSEAD, MNHN, SU, UTC) est tutelle.

Un projet est présenté par une porteuse ou un porteur et peut impliquer plusieurs structures de recherche d'un ou plusieurs établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université.

### Modalités de financement

Le soutien apporté par l'Initiative d'Excellence (Idex) permettra de financer des projets d'une durée maximale de 24 mois pour un montant maximum de 70 000€.

Le soutien accordé aux projets retenus permettra de financer :

- du fonctionnement (consommables, frais de missions, indemnités de stages, ...),
- des équipements (< 10000 €),
- des ressources humaines (post-doctorantes ou post-doctorants, ingénieures ou ingénieurs, techniciennes ou techniciens) sur présentation d'une fiche de poste. Les recrutements seront obligatoirement assurés par l'établissement gestionnaire de l'unité de recherche de la porteuse ou du porteur du projet.

La demande financière, et en particulier les demandes RH, devront être argumentées dans le dossier de candidature.

### **Durée et suivi des projets**

La durée des projets est de 24 mois maximum. Un rapport final sera demandé à la porteuse ou au porteur de projet comportant un volet scientifique incluant le développement de perspectives, mentionnant le cas échéant les soumissions ultérieures aux appels d'offres hors Idex, et un relevé des dépenses effectuées.

### **Critères et processus d'évaluation**

Les projets déposés seront examinés chacun par 2 experts puis sélectionnés par un jury au sein duquel chaque établissement membre de l'Alliance sera représenté. En cas de non sélection, un avis sera adressé à la porteuse ou au porteur du projet précisant les motifs de la décision.

L'évaluation des projets prendra en compte :

- la qualité et la pertinence scientifique (apport à état de l'art, caractère innovant...)
- le degré d'émergence, l'originalité, la prise de risque,
- le caractère réalisable de l'approche scientifique,
- la justification et la cohérence du budget prévisionnel.

Les porteuses et porteurs de projet s'attacheront particulièrement, dans leur dossier de candidature, à expliciter cette dimension d'émergence et de prise de risque, qu'elle soit thématique et/ou méthodologique. Le jury sera particulièrement attentif au degré d'implication de la porteuse ou du porteur et des participantes et/ou participants au projet.

### **Modalités de soumission**

La soumission des projets se fait par un dépôt en ligne sur la plateforme de gestion des appels à projets de Sorbonne Université.

Le dossier est constitué des éléments suivants :

- le formulaire de soumission décrivant le projet et la rédaction du projet se feront en anglais ou en français si la spécificité de la discipline le requiert,
- la liste des participantes et/ou participants au projet et leur temps d'implication,
- un CV de la porteuse ou du porteur incluant ses publications et communications récentes les plus significatives qui devront être accessibles sur une archive ouverte de type HAL (5 au plus),
- l'annexe budgétaire.

Pour toute question relative au processus de soumission, écrire à l'adresse [Emergence2021@sorbonne-universite.fr](mailto:Emergence2021@sorbonne-universite.fr)

### **Calendrier prévisionnel**

21/09/2020	Date de l'ouverture de l'appel à projets 2021-2022
31/10/2020	Date de clôture de l'appel à projets 2021-2022
31/03/2020	Communication des résultats
04/2020	Installation des budgets